



« Ce qui distingue d'emblée le pire architecte de l'abeille la plus experte, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche ». (Marx)

# SANIT'INFO

MARS 2018---N° 82

LETTRE D'INFORMATION DE LA SECTION APICOLE DU G. D. S DE LA LOIRE

## EDITORIAL

### Le printemps est là... !

Chers amis Apiculteurs,

C'est avec un plaisir immense que je vous retrouve dans ce nouveau numéro SANIT INFO ...pour ceux qui étaient présents lors de notre AG du 3 mars dernier vous avez pu faire connaissance avec une bonne partie de l'équipe GDSA et ce fut un moment privilégié, pour nous, de rencontrer la centaine d'adhérents présents.

A la suite de cette AG, 3 nouveaux membres sont entrés au conseil d'administration.

Ce dernier s'est réuni le 14 mars et a élu le nouveau bureau. Bureau qui a été très peu modifié puisque l'équipe a été renouvelée dans sa totalité hormis le secrétariat adjoint qui a été attribué à Sébastien Monier car Pierrick Marnat (qui reste administrateur) n'a pas souhaité poursuivre cette mission, tout en conservant son rôle d'animateur des T.S.A.

Lors de notre AG vous avez pu prendre connaissance de la refondation de notre section, de l'ampleur des travaux accomplis et des chantiers à venir.

Notre mission sanitaire est plus que jamais d'actualité lorsque l'on constate les pertes déjà évoquées par certains d'entre vous.

Le varroa reste notre préoccupation première et notre responsabilité... Nous GDSA, ainsi que responsables d'associations apicoles ou de ruchers écoles, devons TOUT mettre en œuvre auprès des apiculteurs pour que la pression de ce parasite dans nos ruchers diminue...

N'oublions pas non plus qu'avec le printemps les fondatrices frelons asiatiques vont reprendre du service ...

Sur ce dernier thème nous venons de travailler activement avec la section régionale et la FREDON pour mettre en place une ligne téléphonique dédiée au frelon asiatique qui sera l'unique numéro en cas de repérage de nid. Pour cela deux personnes dans la Loire JB CARTON et C BROSSARD seront les animateurs des référents frelons.

De nouvelles formations en ce sens vont avoir lieu prochainement.

Notre réseau TSA s'est étoffé et c'est une vingtaine de techniciens qui vont sillonner les routes de notre beau département à votre rencontre pour les visites sanitaires de vos ruchers.

Leur rôle est d'accompagner et de conseiller.

Je suis certain que vous leur réserverez un excellent accueil.

Soyez assurés que l'ensemble du conseil d'administration du GDSA de la Loire, sera à vos côtés pour cette nouvelle saison apicole qui, nous le souhaitons, sera meilleure que celle de l'année passée à tous niveaux !!!

**Mickaël LEJEUNE Président du G.D.S Apicole**

### Le bureau : (élu par le Conseil d'Administration)

Mickaël LEJEUNE Président  
Yves PASSOT Vice-Président  
Gilles DESHORS Vice-Président  
Vincent VEY Trésorier  
Amar DEGHDICHE Trésorier Adjoint  
Michel-François LAURENT Secrétaire  
Sébastien MONIER Secrétaire Adjoint

### Le Conseil d'Administration : (élu par l'Assemblée Générale dont les membres sont renouvelables tous les 3 ans) :

Mickaël LEJEUNE(2017) Yves PASSOT(2017)  
Gilles DESHORS (2016) Vincent ROSSIGNOL (2016)  
Vincent VEY (2016) Amar DEGHDICHE (2017)  
Michel-François LAURENT(2017)  
Pierrick MARNAT(2017) Albert VERDIER (2016)  
Christian BACHER (2016) Daniel FOURNIER (2017)  
**Sébastien MONIER(2018) Christophe BROSSARD (2018) et Florent TATIN (2018)**

# Compte-Rendu de la journée de l'Assemblée Générale

## De 9h30 à 11h00 :

Intervention de M. Jean RIONDET autour de la thématique du Nourrissement et du traitement anti-varroa. (Les détenteurs d'une adresse mail ont tous été destinataires des powerpoint présentés lors de ce temps)

## De 11h15 à 13h30 :

Tous les adhérents 2017 ont été convoqués par mail et courrier le 11 Février.

Sont excusés : Gérard ALIBERT, Nathalie GUERSON

Ont donné pouvoir : 15 adhérents (Joseph GAUTHIER, René FOREST, Roger BRUNET, Fernand BARBIER, Louis ARPIN, Daniel FANGET, Pierre CASSET, Roger FILLIOT, Daniel MOUSSIÈRE, François PEILLON, Gabriel SEGUY, Georges VERNAY, Lucien MISDARIIS, Alain CLAVARON et Jean-Louis FERRATON)

Etaient présents : 91 adhérents et 5 invités (David DUPERRAY, Christian BOULON, Maurice DESFONDS, Prémila CONSTANTIN, Vanessa FUKS et Michel CARTON)

Après un accueil effectué à 9h45 par le Président, au cours duquel il a évoqué le fait qu'il y avait presque un an déjà qu'il occupait la présidence à la tête d'une équipe ambitieuse et impliquée, la place a été laissée à Jean RIONDET pour son information/formation autour du nourrissement des Abeilles et des traitements contre la Varroose.

A partir de 11h30, l'Assemblée Générale Statutaire a été déclarée ouverte par le Président et les rapports se sont enchaînés, soutenus par un Power Point, présenté sur grand écran à l'intention des adhérents.

### Le rapport moral

Il se compose de deux rapports distincts et complémentaires :

a) Le rapport d'activité : Présenté par Michel-François LAURENT

L'année 2017 a compté 673 adhérents représentant 12544 ruches.

Les adhérents sont issus à 83% de la Loire.

Ils se répartissent à hauteur de : 76 sur le Roannais, 212 sur le Montbrisonnais et 273 en pays Stéphanois !

Les 17% d'adhérents extérieurs à la Loire sont majoritairement issus de Haute Loire, Rhône et Puy de Dôme (communes limitrophes à la Loire)

Le GDS A a délivré près de 3000 packs APIVAR en 2017 et 55 de Thymovar.

L'activité proprement dite se décompose en deux périodes.

**De janvier à Juin** : Rapport présenté par Yves PASSOT

Il en ressort principalement l'Édition des deux Sanit'Info, le lancement de la démarche de formation de TSA.

**De Juillet à Décembre** : Rapport présenté par Michel-François LAURENT

De nombreux réajustements et redynamisation à plusieurs niveaux ont été effectués :

#### **Au niveau Institutionnel :**

- Le rafraîchissement du règlement intérieur, la redynamisation des Conseils d'Administration et Bureaux (4 de chaque à ce jour) avec établissement de Procès-Verbaux à l'issue afin d'en garder traces.
- La Réorganisation des missions internes au Bureau
  - Trésorier (encaisse les chèques et fait le lien avec le GDS et C. MASSADOR, chargée de la comptabilité du GDS Apicole.
  - Secrétariat : Gère les adhésions et commandes, fait le lien avec les adhérents et le suivi des commandes avec le Cabinet du Dr. STERCKX
  - Secrétariat – Adjoint : Est chargé de l'animation des TSA et en lien avec le Dr. Vétérinaire, établit la liste et organise les visites sanitaires
- La mise en place de délégations, pour la représentation du GDS A au niveau Régional ou dans les Assemblées Générales départementales
- Le travail et le dépôt du nouveau P.S.E avec pour conséquences pour les adhérents, de nouvelles procédures de commandes et d'adhésion. (visionnage du nouveau bon d'adhésion et de commande)

#### **Au niveau des adhérents :**

- La mise à jour du fichier « adhérents »
- Le soutien aux adhérents (déclaration de ruchers, informations règlementaires, administratives, conseils techniques....)
- Communication privilégiée par mail, notamment sur le suivi adhésions et commandes, news letters, informations sur le frelon asiatique et sa progression sur le département, enquêtes....
- Mise en place des Vœux 2018 autour d'une part de galette et de boisson un échange convivial et informel apprécié par une quarantaine de personnes...
- Renforcement des liens partenariaux

#### **Au niveau de la formation**

- La mise en place d'une formation TSA à l'automne (15 formés)
- Une autre formation démarrant ce lundi avec 5 personnes de la Loire

**Au niveau des aspects sanitaires** : Présentés par Pierrick MARNAT et le Dr. STERCKX, Vétérinaire.

Les visites sanitaires : Depuis le 31/12/2017, les A.S.A sont remplacés par les T.S.A. (une carte situant leur domicile est projetée).

10 T.S.A différents ont effectué 126 visites d'Octobre à Décembre recouvrant globalement 206 ruchers et plus de 1800 ruches. Elles recourent des exploitations de types très différents :

115 familiaux, 6 semi-professionnels, 5 professionnels et 8 pratiquants la transhumance.

632 ordonnances rédigées.

### Mortalités constatées en 2017 :

11 : famines / 13 : Affaiblissements / 3 : désertion / 17 : indéterminée/ 1 : intoxication  
3 : Varroa / 3 : Vespa Velutina

En ce qui concerne les aspects règlementaires :

Plus de 90 ont un NAPI, en revanche seulement 44% tiennent un registre d'élevage. Un point à améliorer. Tous les apiculteurs visités semblent effectuer un traitement, mais on ne peut savoir exactement les modalités, produits utilisés...

Des efforts devront être faits sur ces points et en outre sur le retour des lanières usagées.

Le P.S.E : Il a été validé à la suite de sa présentation le 31 Janvier, ceci pour 5 ans.

Déclarer une présence de Frelon Asiatique : Un formulaire est mis en place sur le site du GDS, onglet Apiculture.

**Le président, propose au vote le rapport d'activité : Sans vote contre ou abstention, il est approuvé à l'unanimité**

b) Le rapport financier : Présenté par Vincent VEY (Trésorier)

#### **Première partie : Etude des comptes**

Les différents tableaux de comptes sont projetés à tous les adhérents sur grand écran.

Des questions sont posées et des réponses apportées.

Le compte de résultat laisse apparaître un excédent de 6472 €

Le Bilan montre une trésorerie à hauteur de 27270

Le Budget prévisionnel montre un déficit prévisionnel de 1394€.

**Le président, propose au vote la première partie du rapport financier : Sans vote contre ou abstention, il est approuvé à l'unanimité**

#### **Seconde partie : Affectation du Résultat au « Report à nouveau »**

Il est proposé d'affecter le résultat, soit 6472€, au « Report à nouveau »

**Le président, propose au vote l'affectation du résultat, soit 6472€ au « report à nouveau » : Sans vote contre ou abstention, il est approuvé à l'unanimité**

Le rapport moral est donc intégralement approuvé.

#### **Troisième partie : Fixation de la cotisation**

Le Président propose de fixer la cotisation à 15€.

Il argumente, notamment par la mise en place du Rucher Sanitaire Expérimental, par la mise en place de formations en direction des TSA mais également en direction des adhérents (formations théoriques et pratiques –comptages varroa, installation des lanières, nettoyage de ruchers...)

Un échange avec la salle se met en place, notamment en faisant état de réserves importantes, qui selon certains adhérents, ne justifient pas l'augmentation de la cotisation.

Après avoir échangé et argumenté à nouveau, le président demande de passer au vote.

Contre : 15 adhérents, Abstentions : 18 adhérents

**L'augmentation de la cotisation est adoptée à la majorité.**

### **Le rapport d'orientation**

Il est présenté par le Président en deux axes.

#### **1<sup>er</sup> Axe : DEVELOPPER L'ACTION SANITAIRE**

- Favoriser la participation et l'implication des adhérents en agissant sur :

a) La formation des intervenants (TSA, Référénts Frelons)

b) La sensibilisation des apiculteurs aux dangers sanitaires et aux bonnes pratiques apicoles (mise en place de réunions-formations, conférences, ateliers pratiques...)

- En mettant en œuvre l'expérimentation : Création d'un Rucher Sanitaire Expérimental (R.S.E)

- En exploitant d'avantage les comptes - rendus de visites sanitaires (travail de refonte du formulaire)

#### **2<sup>nd</sup> Axe : PERENNISER L'ACTION DU GDS APICOLE**

- Maintenir les grands équilibres financiers.

### **Les interventions institutionnelles**

Monsieur Michel CARTON, Président de la Section Apicole du GDS Régional.

Monsieur David DUPERRAY, Président du GDS de la Loire.

Monsieur Maurice DESFONDS, DDPP de la Loire

S'ensuit le visionnage d'une vidéo où Mme GUERSON, Directrice de la DDPP de la Loire, s'exprime sur la thématique de l'Apiculture et du GDS A.

#### **Les élections aux postes d'Administrateurs**

A la suite de la démission de 3 administrateurs, (Mrs CHARRA, FORAISON et VERDIER) il y a donc 3 postes disponibles.

3 candidats se présentent aux votes : **Christophe BROSSARD, Sebastien MONIER et Florent TATIN**

**Tous sont élus à l'unanimité**

#### **Des rappels sont effectués au cours de l'Assemblée Générale, sur le retour des enquêtes mortalités 2018 (à deux reprises)**

Le Président, remercie l'assemblée en clôturant la réunion et en invitant tous les adhérents à se retrouver autour du buffet apéritif préparé à leur intention.

Afin de recevoir beaucoup plus d'informations sanitaires, si vous avez un mail, transmettez-le nous !  
Ce peut être le mail d'un de vos proches également...ça fonctionne bien !

**Merci à tous ceux qui l'ont déjà fait !**

**Attention ! si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, vous ne recevrez plus nos informations, (bons d'adhésion et de commande, alertes frelons.....) après ce numéro du Sanit'Info.**

**Pensez à retourner l'enquête « Mortalités Hivernales des abeilles !.. »**

#### **A propos de l'augmentation de la cotisation en 2019..**

Lors de notre assemblée générale, il a été adopté une augmentation de la cotisation, passant ainsi de 10 à 15 €.

J'ai entendu une minorité de nos adhérents qui n'étaient pas pour...

Elle était pourtant indispensable

En effet, en tant que Président, je me dois d'assurer la pérennité financière de cette section si l'on veut qu'elle poursuive ses missions dans les années à venir.

Elle se justifie de par les missions qui nous attendent...

Nous avons multiplié par 3 le nombre de TSA qui vont venir à votre rencontre bénévolement pour les visites sanitaires en ne se faisant rembourser que leurs frais de route.

Enfin, pour des raisons d'hygiène, nous devons doter chacun de nos TSA d'un équipement jetable.

Il faut aussi noter une augmentation sensible des frais de mission de notre vétérinaire conseil PSE.

Pour ce qui concerne les missions « terrain » liées au repérage du Frelon Asiatique, nous craignons que « son invasion » dans la Loire fasse augmenter de manière exponentielle les frais de route forfaitaires des référents frelons, même si cela reste du bénévolat.

La mise en route d'une ligne téléphonique dédiée, décidée au niveau régional a un coût également.

De même, que ce soit pour les TSA ou les Référents frelons il va falloir contracter une assurance pour leurs déplacements, ce qui n'était pas fait jusqu'alors.

Notre mission est aussi de multiplier les rendez-vous sanitaires avec nos adhérents au travers de formations ou des conférences.

Cependant, il faut prévoir d'avoir à payer les intervenants.

Notre futur projet de rucher expérimental pour 2019, qui est en court de chiffrage, va être couteux et vous êtes bien placés chers amis apiculteurs pour savoir que le matériel apicole est onéreux !

Faire le bon choix tel était la mission du conseil d'administration qui a voté cette augmentation avec les données que je viens d'évoquer.

Bien sûr nous pouvions rester à 10 € mais les projets auraient été revus à la baisse assurément...

Et ne pensez-vous pas que l'on peut accorder 1€25 par mois à nos abeilles pour s'entourer des précieux conseils du GDSA...et prendre soin de leur santé ?

**Mickaël LEJEUNE, Président du GDS Apicole**

Objet : Commandes d'automne

Chers Adhérents,

**La dernière campagne annuelle de commandes se terminera le 30 Juin (date de la poste faisant foi et délai de rigueur).**

**Pourquoi une date limite ?**

- 1- Tout simplement pour vous permettre d'avoir les traitements que vous souhaitez avant la fin de la récolte de miel. (certains traitent leurs ruches dès fin Juillet)
- 2- Un travail de synthèse des commandes et de vérification doit être effectué par le secrétariat
- 3- Parce qu'il faut commander les produits aux laboratoires
- 4- Et enfin, car il est nécessaire que le Dr STERCKX établisse les ordonnances pour chacun

**Bref, entre le moment où vous commandez et la réception de votre commande, il y a un ensemble de démarches et opérations nécessaires.**

**Pour commander :** Vous devez renseigner **intégralement** le document au dos.

**Attention ! pour bénéficier des traitements vous devez obligatoirement adhérer au P.S.E**

**Notez bien que toute commande doit être accompagnée du règlement intégral à l'ordre du GDS Apicole à :**

**Secrétariat GDS A,  
Michel-François LAURENT  
Lieudit « Chez Michaud  
42780 VIOLAY  
Tél. : 06.31.10.28.66mail : [michel.francois.laurent@outlook.fr](mailto:michel.francois.laurent@outlook.fr)**

**Date limite de commande : 30 Juin 2018 (Cachet de la poste faisant foi)  
Vous pourrez récupérer votre commande, dans le lieu que vous avez choisi...**

- A Roanne (Ets Besacier) Le Vendredi 20 Juillet de 11h à 12h et de 16h à 17h.
- A St Etienne (Centre Apiculture) A partir du Lundi 23 Juillet
- A la Coopérative de St Etienne à partir du Vendredi 20 Juillet
- A la Coopérative de Montbrison le Samedi 21 Juillet
- A la Coopérative de Saint Chamond le Vendredi 20 Juillet
- Au cabinet du Dr Vétérinaire STERCKX (Boën) à partir du Vendredi 20 Juillet

Passée cette date, il sera toujours possible de commander, mais à des conditions et tarifs moins avantageux (28€ le pack d'APIVAR, auxquels se rajouteront les frais d'envois postaux ou la récupération directe de vos produits, après commande).

Je reste à votre disposition pour vous apporter tout éclaircissement qui vous serait nécessaire, par mail, courrier ou téléphone,

Votre bien dévoué,

Michel-François LAURENT  
Secrétaire GDS A

N.A.P.I\*

2018

Section Apicole

**BULLETIN D'ADHESION ET DE COMMANDE**

AUTOMNE

 NOM : 

Prénom : .....

Adresse : .....

 Code Postal :  Commune : .....

 Tél. fixe : 

 Tél. mobile : 

Adresse mail : .....

  


(1) Je demande mon adhésion au G.D.S.A (10€) valable du 1/1 au 31/12/2018

(1) Je demande mon adhésion (gratuite) au Plan Sanitaire d'Elevage (P.S.E)

Sans adhésion au P.S.E, il ne peut y avoir de délivrance de médicament de lutte contre la varroose. L'adhésion au P.S.E implique en outre :

1°) De traiter mon rucher dans les conditions prescrites par le Vétérinaire du P.S.E

2°) D'accueillir un Technicien Sanitaire Apicole à l'occasion de la visite quinquennale de

mon rucher

(1) Cocher la case

\* Le N.A.P.I est obligatoire pour Adhérer

Nombre de colonies	
Ruches	<input type="text"/>
Ruchettes	<input type="text"/>
Ruchettes de fécondation	<input type="text"/>
Nuclei	<input type="text"/>

Signature

 Je commande les produits de traitement suivants contre le Varroa.

- 1) Ma commande ne peut être supérieure au nombre de ruches déclarées
- 2) Ma commande doit être signée et datée
- 3) L'adhésion au G.D.S.A et au P.S.E sont obligatoires pour commander
- 4) Le règlement intégral à l'ordre du GDS A est joint à la commande

## DETAIL DE MA COMMANDE

Adhésion 2018	10€	Soit..... 1 x 10€	
Apilife Var	2 packs (pour 1 ruche)	Soit ..... x 7,20€	
APIVAR	1 pack 23,50€ (pour 5 ruches)	Soit ..... x 23,50€	
Apibioxal	Sachet 35g (pour 10 ruches)	Soit ..... x 22,00€	
Soit un montant total de			

Que je règle par chèque à l'ordre du GDSA, ce jour.

Le.....

Je prendrais possession de ma commande :

- A Roanne (Ets Besacier) le 20 Juillet de 11h à 12h et de 16h à 17h
- A St Etienne (Centre Apiculture) à partir du 23 Juillet
- A la Coopérative de St Etienne à partir du 20 Juillet
- A la Coopérative de Montbrison le 21 Juillet
- A la Coopérative de Saint Chamond le 20 Juillet
- Au Cabinet du Dr Vétérinaire STERCKX (Boën) à partir du 17 Juillet

Adresser l'ensemble du document intégralement renseigné et le règlement à :

Michel-François LAURENT Lieudit « Chez Michaud » 42780 VIOLAY (Tél. 06.31.10.28.66)

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 30 JUIN 2018**